

DELIBERATION N° 221-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le onze décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 2 décembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Marie-Noëlle BATTISTEL.

Présents :

SAVIGNON Joseph	GONNORD Franck	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain
SERRE Emmanuel	BONNIER Eric	CHAUD Frédéric	GRAND Florence
BLANC André	BARI Nadine	GRIET Bernard	PERRIN Gilda
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	SAURAT Coraline	BATTISTEL Marie-Noëlle
BONOMI Jean-Pierre	DURAND Bernard	LANEYRIE Jean-Marc	LE TRAOU Dominique
CHATTARD Arnaud	DECHAUX Marie-Claire	TOSCAN Michel	PONCET Denis
BRUGNERA Jean-Michel	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	ROUSSET Alain
ROBERT Philippe	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	MORA Serge
MASLO Raymond	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	
ROSSI Angélique	FROMENT Thierry	GARNIER Jean-Luc	
LAMOUR Jérôme	MENDEZ-DIAZ Philippe	CHARLES Christian	

Absents excusés représentés : BARBAN Benjamin (pouvoir à LE TRAOU Dominique), FAURE Philippe (pouvoir à MENDEZ Alain), FERREIRA Michel (pouvoir à LAMOUR Jérôme), CHANTRE Carine (pouvoir à ROSSI Angélique), FAYARD Adeline (pouvoir à BONNIER Eric), BRUN Sylvie (pouvoir DECHAUX Marie-Claire), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BALME Eric (pouvoir à SAURAT Coraline), BALMET Lucie (pouvoir à DURAND Bernard), JEANNIN Michel (pouvoir à GIACOMETTI Geneviève), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SERRE Emmanuel), BARTHELEMI Maryse (pouvoir à MASLO Raymond).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 45

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de délégués votants : 57

OBJET : NOMINATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYMBHI

Vu la délibération n° 194-24 désignant les représentants de la CC Matheysine au sein du Symbhi,

La CCM est membre du syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) pour l'exercice de la compétence GEMAPI, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Les représentants actuels de l'intercommunalité sont sur la base de trois titulaires, trois suppléants :

3 Titulaires	Siège vacant	
	St Laurent en Beaumont	GARNIER Jean-Luc
	La Mure	LAURENS Patrick
3 Suppléants	St Honoré	CURT Jean-Pierre
	Valbonnais	MAUGIRON Gilbert
	Valjouffrey	FOGLIA Maxence

La candidature de Madame Coraline SAURAT en déléguée titulaire, est présentée.

Au vu des candidatures, il est procédé à l'élection du représentant à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **NOMME** le délégué titulaire : **Coraline SAURAT** ;
- ➔ **DECIDE QUE** les représentants de l'intercommunalité sont :
 - Trois délégués titulaires : Coraline SAURAT, Patrick LAURENS et Jean-Luc GARNIER
 - Trois délégués suppléants : Jean-Pierre CURT, Gilbert MAUGIRON et Maxence FOGLIA

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 11 décembre 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT

